



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises Challenge Inter Ligues Île-de-France / Centre Val de Loire TROPHÉE RAYMOND DURAND

25 février 2017 / Golf de Marivaux (91)

Règlement 2017

Ce règlement particulier complète le règlement général des épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

Clôture des inscriptions : 04 février 2017.

1. PARTICIPATION :

1.1. CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :

Épreuve sur sélection, s'adressant aux Associations du Golf d'Entreprises de la Ligue d'Île-de-France et de la Ligue du Centre Val de Loire, affiliées à la ffgolf et à jour de leurs redevances.

LE JUMELAGE D'AS N'EST PAS AUTORISÉ.

1.2. CONDITIONS POUR LES JOEUSES ET JOUEURS :

Les joueuses ou joueurs composant les équipes devront :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'elles ou qu'ils représentent,
- Être salarié de l'entreprise,
- Être porteur de la Licence ffgolf de l'année en cours et avoir son certificat médical enregistré sur Fléole.
- Index limité à 35,4.

2. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

2.1. DATE ET TERRAIN :

Samedi 25 février 2017 - Golf de MARIVAUX

2.2. FORME DE COMPÉTITION :

Sélection des équipes :

- Les équipes sont constituées de 4 joueurs.
- Les 6 équipes Île-de-France sont sélectionnées selon les critères suivants :
 - o L'équipe vainqueur du Championnat Île-de-France 2016.
 - o L'équipe vainqueur des éliminatoires de la Coupe de France 2016.
 - o L'équipe vainqueur des éliminatoires Pitch & Putt 2016
 - o Les 3 premières équipes du Championnat Île-de-France de Double 2016.
- Si un club ne peut participer à l'épreuve il sera remplacé sur proposition du délégué de ligue par une AS ayant participé à une de ces épreuves.



Ligue Île-de-France de Golf

3. FORMULE DE JEU :

- Pour les équipes : Match-play à quatre balles - NET - 18 Trous.
- Pour les délégués : Match-play - simple - NET - 18 Trous.
- Ordre des départs établi par le Délégué recevant, départs en Shot-Gun.
- L'ordre de jeu des parties se fera par ordre croissant du total des index arrondis.

Briefing des équipes avant le départ à 8 h 45

4. RÉSULTATS :

- Trois points sont partagés par match :
 - o 1 point pour l'équipe vainqueur des trous de 1 à 9.
 - o 1 point pour l'équipe vainqueur des trous de 10 à 18.
 - o 1 point pour l'équipe vainqueur du match.
- La ligue ayant cumulée le plus grand nombre de points sur l'ensemble des matches sera déclarée vainqueur. En cas d'égalité le trophée reste à la ligue qui le détenait.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

- Il sera constitué par les Délégués des 2 Ligues et un représentant du Club d'accueil.

6. ENGAGEMENT :

- Confirmation de la participation de l'AS sur extranet : (<https://xnet.ffgolf.org>)
- Clôture des inscriptions :
 - o pour les clubs au plus tard le samedi 04 février 2017.
 - o pour les équipiers le samedi 17 février 2017.

7. TARIF :

Le prix pour l'ensemble des prestations est de 75 € (Green Fee + Repas) à régler aux Golf de MARIVAUX le jour de la compétition.

IL EST IMPORTANT QUE TOUS LES JOUEURS SOIENT PRÉSENTS AU REPAS.

8. MARQUES DE DÉPART :

- Jaunes pour les Messieurs (Repères III).
- Rouges pour les Dames (Repères V).

9. PRIX :

Le Trophée Raymond DURAND sera confié pendant un an à la Ligue gagnante qui se chargera de la gravure.